

Strasbourg, 26 mai 2024

CEPEJ-GT-CYBERJUST(2024)4

COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE
(CEPEJ)

**Groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle
(CEPEJ-GT-CYBERJUST)**

**10th réunion
(Strasbourg, 4-5 mars 2024)**

Rapport de réunion

Rapport préparé par le Secrétariat
Direction générale I - Droits de l'homme et État de droit

1. Introduction

1. Le Groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (CEPEJ-GT-CYBERJUST) de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) a tenu sa 10ème réunion les 4 et 5 mars 2024, à Strasbourg. L'ordre du jour est joint à l'annexe I du présent rapport.

2. Les membres du Groupe de travail ont été accueillis par Francesco Depasquale, Président de la CEPEJ. Maria Giuliana Civinini (Italie) a été désignée Présidente du CEPEJ-GT-CYBERJUST pour le mandat 2024-2025.

2. Glossaire "Tech" de la CEPEJ

3. Esmin Berhamovic (Bosnie-Herzégovine), expert, présente une première note conceptuelle du Glossaire "Tech", tel que prévu dans le programme d'activités de la CEPEJ 2024-2025. Ce Glossaire devrait aider les professionnels de la justice à mieux comprendre et contextualiser les termes liés aux techniques d'information et de communication (TIC), en particulier ceux concernant l'intelligence artificielle (IA), auxquels ils sont de plus en plus confrontés dans l'environnement judiciaire numérique actuel. Le Glossaire devrait permettre de comprendre aisément les termes techniques et leur pertinence pour le travail sans avoir de formation technique en la matière.

4. Les termes et leur définition devraient être tirés de sources déjà existantes (par exemple, les documents pertinents de la CEPEJ, le Conseil consultatif de juges européens - CCJE, le Comité européen de coopération juridique - CDCJ, le Comité sur l'intelligence artificielle - CAI), et complétés par un exemple concret bref et illustratif pour le pouvoir judiciaire. Pour éviter la fragmentation de l'information et augmenter la facilité d'utilisation, le Glossaire devrait prendre la forme d'une simple base de données intégrée au site internet de la CEPEJ et être mis à jour régulièrement. Ce Glossaire pourrait venir utilement compléter le programme d'enseignement des TIC pour les juges en cours de développement (voir ci-dessous).

5. Le Groupe de travail décide de commencer par extraire les termes des documents pertinents de la CEPEJ et de consulter les membres du Réseau européen de cyberjustice (ECN) et du Réseau des tribunaux pilotes pour identifier d'autres termes qui nécessiteraient une explication.

3. Programme de formation aux TIC pour les juges

6. Un lieu de travail et des services de plus en plus numériques requièrent des aptitudes et des compétences appropriées de la part des professionnels de la justice, en particulier des juges. Le Groupe de travail souligne la nécessité d'élaborer un programme d'études modèle pour guider les instances nationales compétentes dans leurs efforts visant à accroître les aptitudes et les compétences en matière de technologies de l'information au sein de leur système judiciaire.

7. Après une discussion sur les différentes initiatives nationales, le Groupe décide que le programme devrait se concentrer sur les juges, et concerner les aptitudes et les compétences concrètes qui devraient être acquises au minimum en fournissant des exemples concrets de la manière dont cela peut être réalisé. L'échange et la coordination devraient être réalisés avec les activités nationales au sein du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ).

4. Réviser les lignes directrices sur la vidéoconférence dans les procédures judiciaires

8. Marek Świerczyński (Pologne), expert, présente un premier concept de révision des lignes directrices sur les audiences à distance (CPEJ-GT-CYBERJUST(2024)1). Si le contenu des lignes directrices est toujours considéré comme pertinent, le fait que les audiences à distance soient actuellement plus courantes et réglementées, explique la nécessité d'élargir l'outil aux nouvelles questions émergentes telles que les formats hybrides ou l'accessibilité.

9. Le Groupe décide de a) réviser la checklist existante pour la rendre plus précise et plus conviviale, en suivant l'exemple du "Guide pratique sur les audiences à distance dans les procédures civiles, administratives et pénales", b) élargir la sélection des bonnes pratiques, c) aborder les questions des audiences hybrides et de l'accessibilité, d) mettre à jour l'étude de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), e) fournir autant que possible des informations contextuelles, telles que des chiffres sur l'utilisation et l'évolution des audiences à distance.

5. Outil sur la publication électronique des décisions judiciaires

10. Monica Palmirani (Italie), expert, présente l'analyse de l'enquête qui a servi de base au projet de lignes directrices présenté par Simone Ginzburg (Italie), expert.

11. Le Groupe de travail convient de présenter le projet sous le titre "Lignes directrices sur la jurisprudence publique numérique et l'accès aux connaissances juridiques" en vue de son adoption lors de la réunion plénière de juin de la CEPEJ, ainsi que l'analyse de l'enquête.

6. Comment combler le "fossé numérique" en matière de justice ?

12. Le Groupe de travail procède à un échange de vues sur la manière d'aborder la fracture numérique dans l'accès et l'utilisation des services judiciaires numériques. Au-delà des solutions spatiales, il convient qu'il faudrait mettre l'accent sur l'application des normes d'accessibilité existantes en matière de technologie ainsi que sur la situation particulière de certains groupes de population qui ne remplissent pas nécessairement les conditions requises pour les procédures normalisées, par exemple l'identification nationale pour l'identification électronique et la signature pour les migrants.

13. Il est décidé de commencer à identifier des experts compétents pour lancer une étude exploratoire dès que possible.

7. Réseau européen de cyberjustice (ECN)

14. Les modalités et des thèmes des webinaires du REC en 2024 sont discutées. Chaque membre du Groupe de travail devrait prendre la direction d'un webinaire (modération ou présentation). Les Etats qui n'ont pas encore participé activement aux webinaires devraient être directement encouragés à le faire. La liste des sujets potentiels comprend : l'IA générative, les audiences à distance, la Convention du Conseil de l'Europe sur l'IA, les systèmes avancés d'aide à la décision, l'outil d'évaluation de la Charte éthique de l'IA de la CEPEJ, les moyens d'impliquer la société dans le développement des services judiciaires.

8. Activités concernant l'intelligence artificielle

15. Le Secrétariat présente le Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle aux nouveaux membres du Groupe de travail. L'ensemble du Groupe confirme la valeur ajoutée de ce Centre et son engagement en faveur de son développement continu et progressif.

16. Le Secrétariat informe également les membres de l'état d'avancement de la procédure de nomination du Bureau consultatif de l'intelligence artificielle (AIAB), en cours au moment de la réunion.

9. Application pilote de l'outil d'évaluation pour l'opérationnalisation de la Charte européenne de l'IA éthique

17. Matthieu Quiniou (France), expert, présente le plan de pilotage de l'outil d'évaluation pour l'opérationnalisation de la Charte européenne de l'IA éthique, qui sera également discuté lors de la prochaine réunion du CEPEJ-GT-QUAL pilotés après avoir obtenu l'accord des autorités nationales proposant un outil d'IA en vue du Pilotage.

10. Effets potentiels de l'utilisation des outils d'IA sur l'efficacité des tribunaux

18. Le CEPEJ-GT-CYBERJUST échange avec le Secrétaire de CEPEJ-SATURN de la manière de mesurer potentiellement les effets de l'IA sur l'efficacité des tribunaux. Matthieu Quiniou présente un projet de note conceptuelle suggérant des pistes de recherches futures et des étapes qui incluent le développement d'une méthodologie d'évaluation pour évaluer l'impact des outils concrets de l'IA.

19. Ce travail sera un travail conjoint de l'ensembles des Groupes de travail de la CEPEJ.

11. Étude sur l'utilisation de l'IA générative dans le domaine de la justice

20. Le Groupe de travail procède à un échange de vues sur les actions possibles concernant l'utilisation de l'IA générative dans l'administration de la justice, suite à la note d'information sur l'utilisation de l'IA générative par les professionnels de la justice dans un contexte professionnel (CEPEJ-GT-CYBERJUST(2023)5), publiée au début de cette année sur le site internet de la CEPEJ.

21. Jeannette Verspui (Pays-Bas) animera un atelier sur ce thème pour mieux comprendre les besoins des tribunaux lors de la prochaine réunion du Réseau des tribunaux pilotes de la CEPEJ, le 10 avril 2024.

12. Autres questions

22. La date de la prochaine réunion du CEPEJ-GT-CYBERJUST aura lieu en principe les 17 et 18 octobre 2024.

ANNEXE 1

CEPEJ-CYBERJUST(2024)OJ1

COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE (CEPEJ)

10th réunion du groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (CEPEJ-GT-CYBERJUST)

AGENDA

1.	Ouverture de la réunion et désignation du Président de la CEPEJ-GT-CYBERJUST
2.	Glossaire "Tech" de la CEPEJ
3.	Programme de formation aux TIC pour les juges, garantissant l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires dans un environnement judiciaire de plus en plus numérique
4.	Réviser les lignes directrices sur la vidéoconférence dans les procédures judiciaires en ajoutant un recueil de bonnes pratiques et en mettant à jour la liste de contrôle.
5.	Outil sur la publication électronique des décisions judiciaires dans la perspective des opportunités et des risques émergents des nouvelles technologies
6.	Comment combler le "fossé numérique" en veillant à ce que les services de justice numérique restent accessibles à tous ?
7.	Réseau européen de cyberjustice (ECN)
8.	Briefing et discussion sur les activités concernant l'intelligence artificielle
9.	Pilot application of the Assessment Tool for the Operationalisation of the European Ethical AI Charter
10.	Effets potentiels de l'utilisation des outils d'IA sur l'efficacité et l'efficience des tribunaux
11.	Étude sur l'utilisation de l'IA générative dans le domaine de la justice, compte tenu de son potentiel appliqué dans des environnements contrôlés et de ses risques dans des environnements non contrôlés
12.	Questions diverses

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES

Pedro ALMEIDA, Chef de l'Unité de coopération internationale, Ministère de la Justice, PORTUGAL (en ligne)

Maria-Giuliana CIVININI, ancienne juge et présidente du Tribunal de Pise, ITALIE, présidente du CEPEJ-GT-CYBERJUST

Camille LE DOUARON, Cheffe du département numérique, Service administratif régional, Cour d'appel de Paris, FRANCE

Bojan MURŠEC, Directeur, Centre des technologies de l'information, Cour suprême, SLOVÉNIE

Jan SPOENLE, Juge, Tribunal régional supérieur, responsable de l'organisation et de l'informatique, Stuttgart, ALLEMAGNE

Jeannette VERSPUI, chef du département de la stratégie au Conseil de la magistrature, juge principal au tribunal de district de Gelderland, PAYS-BAS

Francesco DEPASQUALE, The Honourable Mr Justice, Superior Courts, Valleta, MALTA, Président de la CEPEJ

MEMBRES SUPPLÉANTS

Kata BENCZE, Haut conseiller du gouvernement, Chef d'unité, Ministère de la Justice, HONGRIE (en ligne)

Leonard CARUANA, magistrat, décisions judiciaires dans des affaires de nature pénale et civile, MALTE (en ligne)

EXPERTS SCIENTIFIQUES

Alejandro FERNANDEZ, chef de section, unité de soutien au directeur général, DG pour la transformation numérique, ministère de la justice, Madrid, ESPAGNE (en ligne)

OBSERVATEURS

ASSOCIATION DES JUGES ADMINISTRATIFS EUROPEENS (AEAJ / FEJA)

Germana LO SAPIO (en ligne)

CONSEIL DES BARREAUX D'EUROPE

Ana DROZD, conseillère juridique principale (en ligne)

Institut des experts européens

Robert Ranquet

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE (FRA)

Alice Hamilton (en ligne)

UNION EUROPÉENNE DES GREFFIERS ET GREFFIÈRES DE JUSTICE

Stefan DAMBÖCK (en ligne)

EXPERTS

Esmin Berhamovic, Rado Brezovar, Simone Ginzburg, Monica Palmirani, Matthieu Quiniou, Marek Świerczyński

SECRETARIAT

DGI - Droits de l'homme et État de droit

Courriel : cepei@coe.int

Daniel SCHMIDT, Secrétaire du CEPEJ-GT-CYBERJUST

Sara RADOVICKA, secrétariat de la CEPEJ

Clémence BOUQUEMONT, Secrétaire du CEPEJ-GT-QUAL

Jovana MATIC, Secrétaire adjointe du CEPEJ-GT-QUAL

Eva KONECNA, Secrétaire de la CEPEJ-SATURN